info ONDRES

Magazine d'informations municipales
Février 2012 / N°46

ONDRES
Naturellement
www.ondres.fr

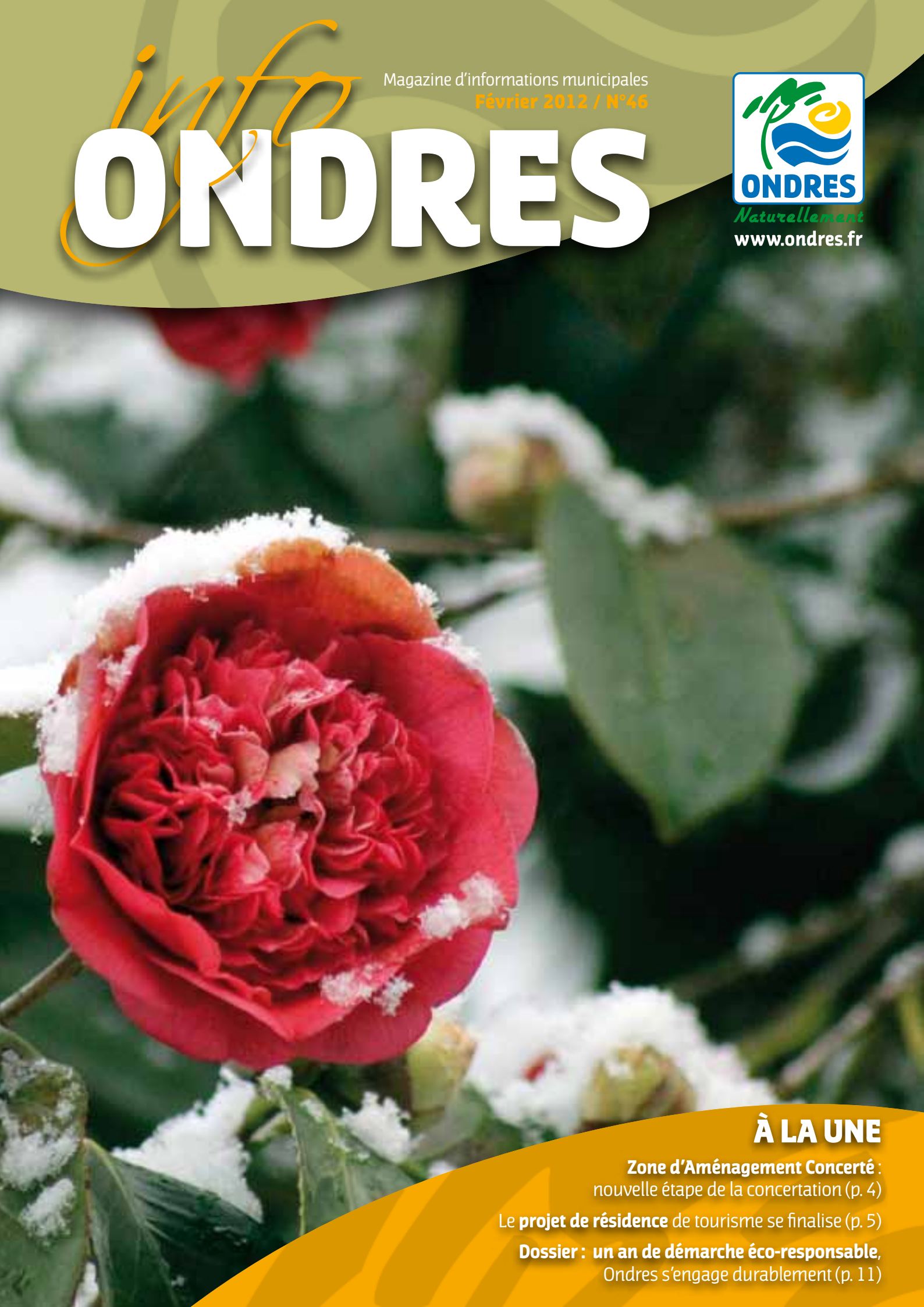

À LA UNE

Zone d'Aménagement Concerté : nouvelle étape de la concertation (p. 4)

Le **projet de résidence** de tourisme se finalise (p. 5)

Dossier : un an de démarche éco-responsable, Ondres s'engage durablement (p. 11)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales
Février 2012 / N°46

SOMMAIRE

04. **MAIRIE**
ZAC : la concertation se poursuit
Le projet de résidence de tourisme se précise
Cérémonie des vœux 2012
Un logo dans la dynamique
Conseil municipal du 23 novembre 2011
Conseil municipal du 23 janvier 2012
Actu du service jeunesse

08. **ENVIRONNEMENT**
Le frelon asiatique à l'étude

10. **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
Vœux 2012
Concours des peintres 2012

11. **DOSSIER À LA UNE**
Un an de démarche éco-responsable
L'eau et l'énergie
Les espaces verts
Les déchets et les approvisionnements

15. **VIE LOCALE**
Bilan du Téléthon
Petites nouvelles d'Eclat
Actualités du FEPO
Hommage à Bernard Contamin
Activités de l'AAPPMA
Le vide-grenier du COS
Journée ELA le 31 mars 2012

20. **ÉCONOMIE**
Nouvelles entreprises ondraises

21. **CULTURE**
Les 20 ans de ZEBDA
À l'Affiche à Capranie
Bibliothèque : nouveautés de janvier 2012
Programme du carnaval d'Ondres
Le Gascon en partage

24. **NATURE & ESPACES VERTS**

25. **ÉTAT CIVIL**

26. **INFORMATIONS PRATIQUES**
Élections présidentielles
Maternelle rentrée 2012
Info conso
Comprendre sa facture d'eau

28. **ONDRES D'HIER À AUJOURD'HUI**
Les 35 ans
du bulletin municipal

Directeur de la publication : Bernard Corrihons. **Directeur de la communication :** Boris Debove. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, associations ondraises, Muriel S (la pinhera de la Laguibe). **Maquette :** Benjamin M. **Impression :** Imprimerie Boucau Tarnos - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie Boucau Tarnos est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40 440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact @ ondres.fr

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication @ ondres.fr, elles seront proposées à la publication.

ÉDITORIAL

Eurêka ! Tel Archimède en sa baignoire, le chef de l'État a résolu le problème de la poussée du bas vers le haut du nombre de logements en France !

Ce sera plutôt celui du nombre des étages qui ira vers le haut. Mais, foin de mauvaise humeur, l'intervention du Président de la République pose un problème majeur en France, celui du logement. Et, en ces temps d'élection, il est heureux de constater que tous les candidats unanimes proposent des solutions… Le sujet devient donc, et c'est légitime une préoccupation nationale.

À Ondres, la problématique se pose en termes particuliers ; ce n'est pas le nombre de logements qui pose problème. Des logements, il y en a, il y en a sans doute trop ! Le problème, c'est leur répartition, leur affectation sociale, l'anarchie et l'impossibilité pour les pouvoirs publics locaux à en contrôler l'inflation et la définition.

La loi SRU qui régit l'élaboration des PLU, malgré des imperfections, est un bon outil. Elle fixe les objectifs et impose des contraintes financières ; à Ondres où la demande se fait croissante, les opérateurs privés se sont engouffrés dans la brèche et se sont adaptés à la loi qui, imperfection première leur laisse toute latitude, sans aucune possibilité légale pour les pouvoirs publics de maîtrise ou de contrainte, avec des désagréments pour les habitants locaux que l'on constate au quotidien.

Le problème du logement ne se résoudra pas par ce libéralisme sans barrière. À Ondres, nous pensons pourtant que nous pouvons peser sur cette urbanisation sauvage. Il nous semble urgent d'inscrire résolument la collectivité dans le marché du logement. Entrer en concurrence avec le privé est la seule solution. Notre responsabilité, bien sûr est énorme, mais c'est le seul moyen d'élaborer un urbanisme équilibré, équitable, diversifié et partagé… Et d'y conduire les opérateurs privés. C'est le sens des zones à urbaniser et de l'ouverture des zones d'aménagement Concerté.

Le problème du logement en France ne se résoudra pas par des formules. Il trouvera solution par les élus locaux, au plus près des populations. Par la négociation et l'adhésion… au besoin par la contrainte. Tous nos enfants, chacun de nos enfants trouvera dès lors logement à son pied… et à son prix !

Bernard CORRIHONS
Maire

ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ : NOUVELLE ÉTAPE DE LA CONCERTATION

Vendredi 20 janvier, à Capranie, la centaine de Ondrais qui avait répondu à l'invitation du maire a pu découvrir les propositions de périmètre et de contenu du futur Eco-Quartier qui sera développé par la municipalité sous forme de Zone d'Aménagement Concerté.

Au centre des débats entre élus, urbanistes et administrés ondrais, le cœur du projet : **comment rendre le logement accessible à Ondres, en construisant un quartier où il fera bon vivre, en lien avec la ville d'aujourd'hui et celle de demain, tout en limitant l'impact d'un tel projet sur l'environnement ?**

Un projet d'Utilité Publique : pourquoi ?
Actuellement, une classe d'âge à Ondres compte environ 50 personnes, ce nombre ne cesse d'augmenter. Si l'on souhaite simplement accueillir les enfants de la commune, il faut produire tous les ans le même nombre de logements. Or, le développement de l'habitat que nous connaissons aujourd'hui à Ondres, ne correspond pas aux attentes de nos jeunes. Les logements proposés sont souvent petits et chers, que ce soit à l'acquisition ou à la location. Ainsi les jeunes couples ont du mal à s'installer durablement à Ondres et les foyers à faibles revenus sont inexorablement repoussés vers des communes plus rurales. Il existe aujourd'hui dans le Seignanx, 3 000 demandes de logements sociaux non satisfaites. C'est la notion même de mixité sociale qui est remise en cause par cette urbanisation.

La commune ne disposant pas de foncier constructible, dès lors, une seule solution s'impose : mettre en œuvre un nouveau quartier sous forme de Zone d'Aménagement Concerté. Cette procédure initiée par la collectivité présente de nombreux avantages qui permettent de contrecarrer le développement urbain actuel. La commune définit le contenu du projet pour aller vers un éco-quartier qui prend en compte les nouvelles normes environnementales d'aménagement et de construction des bâtiments, une forte mixité d'habitat.
La commune peut aussi maîtriser l'organisation du quartier, en termes de déplacements (pour privilégier les voies douces), d'espaces ou d'équipements publics. Les réseaux du quartier (voirie, assainissement…) sont eux aussi pris en charge par l'aménageur.

Les élus et urbanistes ont échangé avec le public.
Le débat avec des Ondrais sensibles à la qualité de leur cadre de vie a porté principalement sur le contenu du programme et la notion d'éco-quartier. La réussite d'un tel projet tient aussi à la qualité des échanges avec les habitants qui nourrissent la réflexion.
Le maire a donné rendez-vous en fin de semestre pour une nouvelle étape de concertation avec une réunion publique qui sera consacrée à l'impact environnemental du programme. ■

Sur 12 hectares situés majoritairement au sud de la route de Saint-Martin, les urbanistes ont proposé un programme de 400 logements (dont 40% accessibles aux foyers à revenus modérés) intégrant des équipements utiles à l'ensemble des Ondrais : la construction d'un Centre de Loisirs, d'un équipement pour la petite enfance, une plaine de jeux pour les enfants.

On retiendra le parti pris majeur qui se dessine sur l'opération, à savoir la proposition de conserver un maximum de superficie dédiée aux espaces collectifs. Avec une densité de 33 logements par hectare, le secteur est propice à la création de petits quartiers authentiques et ouverts, où la verdure sera omniprésente et les cheminements doux privilégiés.

DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES POUR LE PROJET DE RÉSIDENCE DE TOURISME 4 ÉTOILES

À l'horizon 2015, avec l'avènement du plan plage, Ondres en aura terminé avec sa mue touristique entamée à la fin des années 80 et les premiers aménagements à la plage, puis prolongée avec le développement des campings et de la première résidence de tourisme.

La commune pourra revendiquer alors, le statut de « station touristique » qui permet d'obtenir des dotations financières supplémentaires de la part de l'État.

Dans le cadre du projet de développement touristique de la commune, un appel à candidatures a été lancé dès l'année 2009 pour la réalisation d'une résidence de tourisme éco-labellisée et de haut standing, sur une parcelle communale située à proximité de l'allée des dunes.

La société MMV TerréSens, en tant que société gestionnaire de résidence, avait proposé l'offre la plus en adéquation avec la politique de Tourisme Durable souhaitée par la commune. La société MMV TerréSens a présenté au mois de juillet 2011 la société Bouygues Immobilier comme constructeur du projet.
Après un long travail avec la municipalité, le permis de construire a été déposé fin décembre. La signature du compromis de vente devrait intervenir courant mars. La vente sera finalisée en fin d'année 2012, une fois le permis de construire obtenu, et la pré-commercialisation du projet démarrée. Ainsi, la construction pourra sortir de terre en 2013.
Cette résidence offrira, à Ondres, une gamme d'hébergements complémentaire aux équipements actuels.

« Ce projet est ambitieux à plus d'un titre »

Le « resort » haut de gamme, avec équipements de loisirs, restaurant, espace de balnéo, comptera 1 000 lits répartis en petits logements parfaitement intégrés à la forêt qui sera en grande partie préservée. Bien entendu, avec l'EcoLabel, cet hébergement s'intégrera à l'actuelle politique de Tourisme Durable de la commune et de la Communauté de Communes du Seignanx. De plus, la piscine sera accessible aux écoles d'Ondres et l'espace de balnéo sera ouvert aux non-résidents du resort.
Ce « resort » va permettre à la société MMV TerréSens de créer une vingtaine d'emplois directs à l'année (beaucoup plus d'avril à octobre). Mais il est aussi indissociable des autres projets touristiques de la commune.
Pensé en cohérence avec le plan plage et la réalisation d'un cœur de quartier touristique derrière Dous Maynadyes, le resort va ainsi faciliter la création d'emplois au sein de commerces saisonniers dans ce secteur. La vente de ce terrain va permettre à la commune de créer des espaces publics de loisirs qui font défaut aujourd'hui : espaces ludiques pour les adolescents, jardin public… le produit de cette vente financera aussi en grande partie le réaménagement du secteur de la plage.
Ce resort est donc au cœur de la politique de tourisme durable de la commune. Le développement touristique de la commune s'effectue au profit de l'ensemble des Ondrais et dans le respect de notre cadre de vie naturel. Ce resort hôtelier devrait ouvrir comme les aménagements du cœur de quartier touristique lors de la saison 2014. ■

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2012

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue vendredi 6 janvier salle Capranie. Le maire, Bernard Corrihons, est revenu sur l'année écoulée et les dossiers majeurs qui engagent désormais l'avenir de la commune.

[…], Mesdames et messieurs,
Je suis heureux de vous retrouver, vraiment ! De vous retrouver aujourd'hui toujours aussi nombreux, je suis heureux aussi de retrouver peu à peu la plénitude de mes fonctions.
[…] Je voudrais à cette heure être sociologue et pouvoir répondre à cette question : « pourquoi des dizaines de milliers d'habitants convergent-ils vers le sud des Landes et le BAB ? La qualité de vie, le travail, l'amélioration des communications ? À vrai dire, nul ne sait vraiment. Ce qui est certain, c'est que les prochaines années verront la population du BAB et de sa proche périphérie s'accroître de 30 000 habitants, dont une partie sur Ondres. Chacun peut mesurer les difficultés en matière d'urbanisme, d'infrastructures, d'accueil…
Notre responsabilité bien sûr est d'adapter, de peser sur les promoteurs malgré toute la latitude que leur offre la loi… c'est le travail de la commission urbanisme et d'Alain ARTIGAS qui sait lever la voix et taper des deux poings sur la table, même si c'est la seule arme dont il dispose.
S'inscrire dans le marché de la construction, pour contenir les prix, maîtriser qualitativement l'espace, c'est le sens de la zone d'aménagement concertée.
Améliorer qualitativement les atouts de la ville, c'est le sens de l'aménagement de la plage et du quartier touristique.
Favoriser la qualité de l'accueil, c'est l'élaboration de nombreuses infrastructures ; avec notamment en 2012 le jardin public en bas de l'église et la maison des associations dans
l'ancien bureau de poste.
Donner à Ondres une image ambitieuse. C'était le sens du nouveau site Internet, du nouveau logo de la ville ou du concert de ZEBDA.
[…] J'aimerais remercier Jean Marc LARRE, Lionel CAUSSE et Éric GUILLOTEAU. Qu'est-ce que vous avez fait ? Obtenir à Paris l'accord unanime de la CNAC (commission nationale d'aménagement commercial) pour l'implantation d'une zone commerciale à Ondres ! Je remercie les représentants de la SODEC, investisseurs de la zone, qui sont présents dans la salle ; j'ai aussi une pensée reconnaissante pour les propriétaires fonciers pour leur esprit d'ouverture et leur coopération.
[…] Je ne méconnais pas que les évolutions actuelles bouleversent certains équilibres, soulèvent de légitimes inquiétudes et suscitent quelques convoitises. Je veux affirmer ici que tout est fait pour mettre en adéquation les intérêts individuels et les intérêts collectifs. Mais l'intérêt collectif ne peut être la somme des intérêts individuels.
Le vivre ensemble passe par la résolution rationnelle et raisonnable de cette équation. Mon dernier mot reviendra à tous les nouveaux présents dans cette salle en leur souhaitant la bienvenue. Pour eux, je citerai les propos de cette personne dont on accompagnait récemment le mari à sa dernière demeure « nous ne sommes pas devenus des Chaouches, mais nous sommes Ondrais et c'est ici que mon mari reposera ». Je vous souhaite de devenir Ondrais de corps, de cœur et de raison.
À vous tous, je souhaite une bonne et heureuse année.

Bernard Corrihons,
maire d'Ondres

Sur **www.ondres.fr**, retrouvez l'intégralité de l'allocution de M. Bernard Corrihons.

Bernard Corrihons et Eric Mendiharat présentent le nouveau logotype de la ville.

UN LOGO DANS LA DYNAMIQUE

Lors de la cérémonie des vœux, le maire a dévoilé, en présence de son auteur Eric Mendiharat, le nouveau logotype qui sera apposé sur les documents officiels de la commune.
Pour tous renseignements :
communication @ ondres.fr

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2011

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes :

1 Projet d'aménagement d'un jardin public en centre bourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 21 voix pour et 4 voix contre.

- **APPROUVE** l'idée d'aménagement d'un jardin public,
- **DÉCIDE** de lancer une consultation de maître d'œuvre en vue d'étudier et réaliser cet aménagement.

Au cœur de la ville, entre la maison de la petite enfance et l'église, à deux pas de Capranie, du foyer, de la place publique, des écoles et de la mairie, il est un espace vert, appartenant à la commune, qui est encore vierge. Ce lieu est idéal pour créer un jardin public qui puisse rapprocher toutes les générations de Ondrais. Cet espace auquel, nous souhaitons conserver un caractère naturel, aura comme première vocation d'accueillir des jeux pour les enfants, en particulier les plus jeunes. Mais nous souhaitons aussi faire de cet endroit, un lieu de détente pour les parents, bien sûr, mais aussi pour les plus anciens, en particulier ceux fréquentant le foyer juste à côté. Les espaces de jeux pour les enfants seront pensés en complémentarité avec ceux qui sont prévus à la plage et à Dous Maynaydes dans le cadre des projets touristiques. L'aménagement de ce jardin public sera aussi l'occasion d'améliorer le cheminement doux entre l'église et la place publique et l'école maternelle. ■

2 Fixation du taux général de la Taxe d'Aménagement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 21 voix pour et 4 voix contre,

- **FIXE** à 5 % le taux général de la taxe d'aménagement applicable sur le territoire communal.
- **EXONÈRE** à hauteur de 50 % de leur surface :
  - > les locaux d'habitations et d'hébergements bénéficiant d'un prêt aidé de l'État, hors PLAI (prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit),
  - > les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés.

La loi de finances rectificative pour 2010, a réformé de façon importante la fiscalité de l'urbanisme. Dans un souci de simplification des différentes taxes d'urbanisme, le législateur a créé une nouvelle taxe, la Taxe d'Aménagement qui se substitue principalement, pour la part communale, à la Taxe Locale d'Équipement.
Pour que les dispositions relatives à la Taxe d'Aménagement soient applicables aux demandes d'autorisations déposées à compter du 1er mars 2012, le Conseil Municipal devait notamment fixer le taux de la taxe d'aménagement applicable sur le territoire de la commune.

Le taux général de 5 % fixé par les élus, devrait avoir un effet neutre sur les finances de la commune. Mais compte tenu des nouvelles modalités de calcul définies par l'État et issues de la loi Grenelle 2, cette taxe d'aménagement sera plus importante pour les grandes propriétés et plus faible pour les petits logements.
Comme précédemment avec la Taxe Locale d'Équipement, les élus ont aussi fait le choix d'exonérer partiellement les commerces de proximité ondrais et totalement les logements sociaux. ■

3 Taxe d'Aménagement pour le secteur spécifique du futur Pôle Commercial d'Ondres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 4 voix contre,

- **FIXE** à 1 % le taux de la taxe d'aménagement applicable sur le secteur exclusivement lié au Parc d'Activités Économiques, délimité sur le plan ci-annexé.

La taxe d'aménagement, comme précédemment la TLE, doit servir à une commune à payer les équipements (voiries, réseaux, bâtiments publics…) nécessaires à l'installation de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises qui construisent dans la commune.

Or la SODEC, l'investisseur chargé de réaliser le futur Pôle Commercial va construire l'ensemble des voies et réseaux dans l'emprise qui lui est cédée et va les rétrocéder ensuite à l'euro symbolique, à la Commune d'Ondres, à la Communauté de Communes du Seignanx, et aux concessionnaires en charge de leur exploitation.

Pour tenir compte des coûts de viabilisation pris en charge directement par la SODEC et qui corrélativement n'incomberont pas aux collectivités, il a donc été décidé de limiter le niveau de taxe d'aménagement payée par l'investisseur. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2012

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes :

1 Projet de résidence de Tourisme : approbation du compromis de vente entre la commune et la société Bouygues Immobilier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité.

- **APPROUVE** la signature d'un compromis de vente de la parcelle cadastrée section AB n°191p d'une contenance d'environ 8 ha avec la société BOUYGUES IMMOBILIER pour la construction d'une résidence de tourisme d'environ 250 logements et équipements y afférents.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à l'aboutissement de ce projet,

Ce projet de résidence de tourisme est détaillé page 5 de ce même magazine.

2 Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DÉSIGNE « SOUPRE LABADIE ARCHITECTURE »** pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement du cimetière communal avec une rémunération de 5,9 % du montant HT des travaux.

Même si cela peut paraître paradoxal, à l'échelle d'une commune, un cimetière est un lieu de vie, ou nombre d'administrés viennent se recueillir auprès de leurs proches qui y reposent.
Cet espace, au même titre que les autres espaces publics de la commune se doit d'être accessible à tous dans les meilleures conditions. Il doit permettre le recueillement grâce à un jardin du souvenir et à un lieu de rassemblement

abrité. Des emplacements doivent être ajoutés au Colombarium. Enfin, il faut penser à une répartition cohérente des points d'eau sur le site et au stockage des déchets verts.
Pour toutes ces raisons le réaménagement du cimetière d'Ondres est devenu urgent.
Une fois l'étude du cabinet Soupre Labadie terminée, les travaux seront réalisés rapidement. ■

SERVICE JEUNESSE : ACTU

Les animateurs du service jeunesse ont mobilisé les jeunes dans un projet humanitaire en se rapprochant de l'association « Planète école » située à Labenne.

Cette association de solidarité internationale d'aide au développement (éducation, santé) mène des actions pour l'amélioration des écoles, l'acheminement de fournitures scolaires et la prévention médicale en Afrique. Le groupe de jeunes impliqué dans cette action humanitaire, profite de la période des vacances d'hiver pour faire avancer ce projet.
À l'occasion de quelques samedis de janvier et de février, les préados et les ados se sont rendus à Gourette. Ces journées sont très appréciées des amateurs de glisse.
Le service jeunesse permet à chacun de concrétiser des projets qui lui tiennent à cœur. Prenez toutes les informations au 05 59 45 34 97 - 06 65 69 49 88 ou écrivez-nous : jeunesse@ondres.fr

L'espace jeunes est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h ; le mercredi et le samedi de 14h à 19h et pendant les vacances de 10h à 12h et de 14h à 19h. ■

LE FRELON ASIATIQUE

Appelé aussi « frelon asiatique à pattes jaunes», le frelon Vespa velutina n'est pas plus agressif que le frelon européen ou les guêpes. C'est surtout la progression de l'invasion qui préoccupe les apiculteurs dont les ruches sont victimes.

En 2007,les chercheurs du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et de l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (IRBI) ont entrepris des travaux sur l'espèce et ont livré en février 2011 un premier bilan de l'invasion de ce prédateur d'abeilles.
Les premières femelles fondatrices seraient arrivées en 2004 dans le Lot-et-Garonne, importées de Chine dans un colis de poteries. Parmi les 12 variétés de Vespa velutina, la variété introduite en Europe a été identifiée : il s'agit de *V. velunina nigrithorax*, présente sur une bande tempérée qui va du Cachemire (Inde) jusqu'à l'est de la Chine. Des analyses moléculaires devraient permettre de vérifier l'hypothèse de sa région de provenance (Shangaï). En France, le recensement des nids a permis de cartographier et suivre la progression de l'invasion. On apprend que sa présence à Bayonne était connue depuis 2006 mais qu'elle a été signalée pour la première fois en 2010 au Pays basque espagnol et en Navarre. Entre 2007 et 2009, les Landes et surtout les Pyrénées-Atlantiques (247 nids en 2009) ont enregistré une forte progression, la Gironde enregistrant un record (440 nids en 2009).

Le cycle de développement
La reine hiverne puis fonde sa colonie de février au mois d'avril à partir d'un nid primaire qui sera déménagé quelques semaines plus tard. Les nids sont identifiables par leur forme ovoïde et leurs ouvertures sur les côtés (le frelon européen construit des nids avec une seule ouverture en bas).

« Les plus gros nids peuvent atteindre 1 m de haut et 80 cm de diamètre et refermer jusqu'à 11 galettes de cellules. »

V. velutina nigrithorax : une dominante foncée, des pattes jaunes, un seul gros anneau jaune orangé, une tête noire avec une face jaune orangée.

Un nid mature produit en moyenne 6 000 individus au cours d'une saison. Les mâles adultes sortent à la mi-septembre et les premières fondatrices début octobre. Les ouvrières nourrissent les larves sexuées. La population atteint son maximum fin novembre puis les occupants du couvain meurent. Seules survivent les fondatrices qui iront hiverner à l'abri. Un nid vide n'est jamais réutilisé.

Faut-il piéger ?
Le scientifiques sont unanimes sur le fait qu'**il est dangereux pour le reste de l'entomofaune (pollinisateurs utiles) d'inciter au piégeage non encadré**. À l'échelle départementale, la FDGDON communiquera ses recommandations officielles dans les semaines à venir (préconisations sur les sites, les dates, les appâts, etc.).

LA PARADE DES ABEILLES

Les abeilles chinoises ont développé une technique de défense efficace par hyperthermie : les ouvrières se regroupent en boule autour du frelon et augmentent la température en vibrant des ailes.

À partir de 45 °C, le frelon meurt... Des chercheurs ont constaté que l'abeille européenne, *Apis mellifera*, introduite il y a cinquante ans en Asie, avait développé le même moyen de réplique aux attaques. De quoi nourrir l'espoir d'une adaptation…

QUE FAIRE SI VOUS DÉTECTEZ UN NID DE FRELONS ?

Surtout n'agissez pas seul et alertez le poste de police municipale (05 59 45 29 18) et/ou la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) : 05 58 85 44 49.

VŒUX 2012

Au CPIE d'Arremont, en présence de Serge Jacob, Sous-Préfet des Landes et du député Jean-Pierre Dufau, Jean-Marc Larre, Président de la Communauté de Communes a adressé cette année ses meilleurs vœux à tous les élus du Seignanx, aux agents et à toutes les structures partenaires. Il a d'abord rappelé le bilan positif de 2011, avec la validation par la Commission Nationale d'Aménagement Commercial de la première phase du projet de Pôle Commercial et de Loisirs d'Ondres, la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale proposant, un service de maintien à domicile pour les personnes âgées et handicapées, la mise en place de l'Hôtel Social, permettant de reloger des familles privées accidentellement de logement, et bien d'autres actions. Ce bilan devra, selon Jean-Marc Larre, permettre de rester confiant en 2012. Il a d'ailleurs souhaité que cette nouvelle année soit placée sous les signes de la vigilance, face aux marges de manœuvres économiques réduites que l'État impose encore aux collectivités territoriales, de l'optimisme, en rappelant non seulement les rendez-vous citoyens de cette année mais également les avancées significatives du canton, et de l'audace, afin de permettre à tous les administrés un égal accès aux services publics, à l'emploi, au logement, aux commerces et aux loisirs. « Le Seignanx mérite que nous soyons audacieux, ambitieux, entreprenants, tout en gardant notions des réalités et des alternatives ». 2012 sera consacrée à la définition d'un programme d'investissement triennal de 3,7 millions d'euros de voirie intercommunale (route de Northon, itinéraire Beyres/Claous, RD 26) pour préparer les développements économiques de demain. L'ouverture des zones d'activités de Souspesse, de Saint-Laurent-de-Gosse et de Labranère permettront à des entreprises génératrices d'emplois de s'installer sur le canton. En 2012 sera également menée une réflexion sur l'amendement des statuts intercommunaux afin de porter à l'échelle intercommunale la création de la maison de retraite de Saint-André-de-Seignanx et des pistes cyclables du bord d'Adour. La Communauté de Communes terminera en 2012 l'élaboration de son troisième Programme Local de l'Habitat et accompagnera la création d'un Pôle de Coopération Économique, Sociale et Environnementale à Tarnos. Enfin, la Maison Clairbois, devenue trop exiguë, connaîtra des travaux d'extension d'ici octobre. Une année qui ne manque pas de projets et que Jean-Marc Larre a souhaitée clémente, mature et solidaire. ■

LE CONCOURS DES PEINTRES 2012

Le concours annuel des Peintres du Seignanx, organisé par la Communauté de Communauté du Seignanx, a connu un peu moins de succès que les années précédentes en raison du thème choisi « Héros et lieux de la littérature étrangère » qui a semblé plus difficile cette année à certains de nos artistes amateurs.

Cependant, seize peintres inspirés avaient déposé une œuvre et la qualité était bien là comme chaque année.
En présence de Jean-Marc LARRE, Président de la Communauté de Communes du Seignanx, de Lionel CAUSSE, Conseiller général et de nombreux élus, Jean BAYLET, vice-président en charge de l'animation et Maire de SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX, a remis les prix.

Dans la catégorie adulte, le premier prix est attribué par le jury professionnel composé de Messieurs ANGULO, FOURRIER et TROADEC à **Monsieur Marcel GAUTHIER de TARNOS pour l'œuvre « Fond marin ».**

Le second prix est attribué par les membres de la commission Animation à Madame Agnès CRIADO de SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX pour l'œuvre « Don Quichotte ».

Dans la catégorie Enfants, Jérémy CONRAD remporte le premier prix avec son œuvre intitulée « Zorro ».

Le premier prix dans la catégorie « œuvre collective » est attribué à l'association Clés dirigée par Madame Patricia GOUTENEGRE pour l'œuvre « Épopée de Gilgamesh ». ■

UN AN DE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

« Ondres s'engage durablement »

Par Dominique Mays, conseiller municipal chargé du développement durable.

En décembre 2010, je vous annonçais le lancement d'une nouvelle approche pour le fonctionnement des services municipaux, une démarche plus respectueuse de notre environnement, de notre cadre de vie ondrais.
À l'heure où l'on constate que les promesses de la montagne « Grenelle 1 et 2 » ont accouché d'une souris,
à l'heure où le gouvernement abandonne les filières éolienne aux allemands et photovoltaïque aux chinois, pour affirmer son soutien au tout nucléaire,
à l'heure où le prix du pétrole bat de nouveaux records,
à l'heure où l'eau devient de plus en plus rare et donc chère,
il nous paraît indispensable, voire urgent, de modifier notre mode de gestion de la commune pour apporter localement des réponses à ces problématiques globales.

Au-delà de l'objectif environnemental, nous avons souhaité que notre démarche soit participative, pour impliquer concrètement les personnels de la commune ; transversale à tous les services pour être la plus efficace possible et professionnelle grâce à l'accompagnement du C.P.I.E. du Seignanx.

Aujourd'hui, les premiers résultats sont là. Ils sont bons, parfois impressionnants, c'est pourquoi, j'ai souhaité vous en faire part et évoquer aussi les perspectives 2012 de cette nouvelle approche du mode de fonctionnement de la commune.

Inauguration des panneaux photovoltaïques de Larrendart

En novembre, la municipalité a inauguré la toiture photovoltaïque installée par la Société d'Économie Mixte Enerlandes sur le bâtiment de Larrendart. Enerlandes dont l'actionnaire principal est le Conseil général des Landes a investi dans ce chantier 301 000 € HT. L'investissement, l'entretien et la maintenance seront à la charge de cette société pendant la durée du contrat (20 ans).

De plus, Enerlandes reverse une redevance (loyer) de 400 € par an à la commune. Enfin, les versants Nord des toitures du Trinquet et du mur à gauche ont été réhabilités afin d'assurer leur étanchéité. Les premiers résultats sont conformes aux prévisions, les panneaux produisent l'équivalent de la consommation de 22 foyers.

CHEZ VOUS AUSSI UN ECO-GESTE

Je ne fais pas couler l'eau inutilement (douche, robinet…) et je préviens en cas de fuite.

Réaliser facilement des économies d'électricité

Le montant des économies réalisées par la commune sur la consommation des bâtiments, en particulier sur la facture d'électricité, est le fruit de gestes simples qu'il est facile de répliquer chez soi. Hervé Vicenty, le responsable des ateliers municipaux, explique : « il est très facile de changer ses comportements.
S'astreindre à éteindre la lumière quand on quitte une pièce devient vite un réflexe et on n'y fait même plus attention. Idem chez vous concernant l'électroménager qui reste constamment en veille.
Certains appareils consomment l'équivalent de 75 % de leur énergie en mode veille ! De même, il est possible à des coûts raisonnables de s'équiper en ampoules économiques, d'installer des minuteurs ou détecteurs dans les pièces de passage ou encore un thermostat programmable sur les appareils de chauffage ».
L'électricité est en réalité une des charges du foyer les plus faciles à alléger.

CHEZ VOUS AUSSI UN ECO-GESTE

Je pense à éteindre les veilles des appareils électriques (téléviseur, ordinateurs...)

1 – L'eau

Économiser l'eau fût un des efforts les plus importants de la démarche en 2011. Les employés du service technique ont installé des réducteurs de pression pour quasiment tous les robinets de la commune. Cette action est simple à mettre en œuvre, elle est peu onéreuse car un réducteur ne coûte que quelques euros et les résultats sont spectaculaires. En effet, les robinets les plus anciens débitent 25 litres d'eau à l'heure, avec un réducteur, la consommation tombe à 6 litres par heure. À l'échelle de la commune, les économies annuelles réalisées sont très importantes. Un audit du SIAEP est en cours pour en mesurer le résultat.
En 2012, les derniers robinets anciens de la commune vont être changés. Le service des espaces verts va tester un ou deux récupérateurs d'eau dans des lieux stratégiques de la commune.

Diminuer sa facture d'eau

Les réducteurs d'eau qu'on appelle également limiteurs ou mousseurs sont des embouts que l'on visse sur les robinets de la maison. Chez soi, les robinets d'évier de cuisine, de lavabo, de douche sont facilement adaptables et l'investissement est très vite remboursé puisque les économies, selon les usages, iront de 30 à 60 % sur la facture. L'équipement des WC avec une chasse d'eau à double commande réduit également la consommation de 50 % de ce poste.

2 – L'énergie

En matière d'économie d'énergie, en 2011, l'effort de la commune a principalement porté sur l'installation d'ampoules basse consommation, de détecteurs de présence, de minuteurs, etc… En complément, les employés communaux ont été sensibilisés aux économies d'énergie afin de modifier leur comportement.
En ce qui concerne l'éclairage public, gros consommateur d'électricité, en collaboration avec le SYDEC qui gère le réseau, nous changeons progressivement les ampoules des lampadaires. Ces nouvelles ampoules consomment trois fois moins que les anciennes.
Les résultats de cette première année sont probants, puisque sur l'ensemble de ses factures la commune a réduit sa consommation électrique de 13 % soit une économie de 10 650 euros.

Pour 2012, les marges de progrès concernent surtout l'éclairage public. Nous avons prévu de remplacer toutes les ampoules avant 2015. Nous envisageons aussi de tester la réduction des horaires d'éclairage public dans certains secteurs de la commune.

3 – Les espaces verts

Quand on aborde la gestion raisonnée des espaces verts, certains aspects de la démarche sautent aux yeux, semblent évidents, d'autres aspects nécessitent des explications et d'autres encore sont parfaitement invisibles et donc nécessitent d'être mis en lumière.
Tout d'abord, il faut savoir que la démarche éco-responsable de la commune est venue conforter les initiatives déjà prises en la matière par le personnel des Espaces Verts. Depuis plusieurs années, les Ondrais ont pu constater que les plantations réalisées dans les différents espaces verts sont de moins en moins gourmandes en eau. De plus en 2011, des gouttes à gouttes ont été installés dans certains parterres de fleurs et l'eau utilisée pour l'arrosage des bacs à fleurs est désormais puisée au stade dans le canal de l'Anguillère. L'économie d'eau se monte ainsi à 90 000 litres d'eau en 2011.
Un autre élément important de cette nouvelle approche, consiste à limiter le recours aux produits chimiques tant les engrais que les désherbants. Ainsi au stade, la croissance du gazon est désormais facilitée par apport de compost et grâce à une aération régulière. Sur les bords de chaussée, les personnels privilégient le désherbage manuel.

Ces actions qui peuvent paraître anecdotiques sont très importantes pour préserver la bio-diversité à l'échelle de notre commune. Il en est de même pour le fauchage raisonné qui suscite beaucoup d'interrogations dans la commune. Il faut bien comprendre que limiter le fauchage des bords de chaussée et de chemin, permet aux herbes de fleurir et donc aux insectes de profiter des fleurs. Là encore, cette nouvelle façon de faire est excellente pour favoriser la bio-diversité. Ainsi, le service Espaces Verts passe une fois dans la commune en juin pour réaliser une fauche complète des bas-côtés puis deux en mai et septembre pour des fauches intermédiaires (pas de fauchage des talus mais seulement des plate-bandes) et enfin il réalise une fauche complète avant l'hiver.

Dans les mois qui viennent, les personnels vont poursuivre leur gestion raisonnée des espaces verts, en continuant à privilégier les plantes locales et peu consommatrices d'eau.

Prix des villes fleuries

Depuis quelques années la commune participe au concours des villages fleuris. Ondres n'a pas encore obtenu de « Fleur » récompense suprême du concours.

Mais depuis deux ans, les efforts réalisés en matière de gestion durable des espaces verts ont été remarqués.

En 2011, la commune a reçu un diplôme d'honneur (3e Prix) signifiant un encouragement à poursuivre de la part du jury départemental des villages fleuris.

Mégots, papiers, cigarettes… n'ont pas leur place dans la nature et sont toxiques pour la faune, la flore et l'homme.

CHEZ VOUS AUSSI UN ECO-GESTE

Je réduis voire élimine les conditionnements individuels et les produits à usage unique.

Faites du développement durable !

Pour la première fois en avril 2012 (du 1er au 8), la commune va participer à la semaine nationale du développement durable. Cette semaine consiste à faire la promotion du développement durable auprès des citoyens.
Ainsi, toujours en partenariat avec le CPIE du Seignanx, la commune organisera une action de sensibilisation réalisée à partir d'une étude du comportement éco-responsable des associations ondraises.

Le mardi 3 avril, une soirée animée par le CPIE, ouverte à tous (les Ondrais) aura pour thème : « Chez moi aussi, le développement durable c'est possible ! »

CHEZ VOUS AUSSI UN ECO-GESTE

Je préfère les produits marqués d'un label écologique : Ecolabel ou NF, Agriculture Biologique…

4 – Les déchets

En matière de gestion des déchets, l'objectif principal de l'année 2011 était d'accroître la part du tri sélectif. Ainsi, les personnels municipaux ont instauré le tri des déchets verts et du verre au sein des restaurants scolaires.
Le tri du papier et du carton a été généralisé à tous les services municipaux et aux écoles et des poubelles de tri ont fait leur apparition sur la plage. La maison des jeunes fait un effort supplémentaire en triant aussi les canettes et les plastiques.
Au-delà de l'installation de containers adaptés, un effort particulier a été réalisé pour sensibiliser, par voie d'affichage, tous les employés au tri sélectif.

En parallèle, les personnels administratifs ont cherché à limiter leur production de papier. Ainsi, même si du fait de l'arrivée de nouveaux personnels, l'activité de la mairie s'est accrue en 2011, le volume de papier consommé a lui légèrement diminué.

Pour 2012, des efforts sont encore possibles pour améliorer le tri et réduire la production de déchets.

5 – Les approvisionnements

En 2011, plusieurs essais ont été réalisés en matière de produits d'entretien afin de privilégier les produits éco-labellisés (avec contenant recyclable) en 2011. Même s'il s'avère que ces produits sont plus onéreux, pour certains d'entre eux, il est possible d'agir sur les dosages pour limiter la consommation. Ainsi après la phase de test, en 2012, l'objectif sera de maintenir un budget équivalent mais en incorporant le plus de produits éco-labellisés possible.
Par ailleurs, la principale photocopieuse de la mairie a été renouvelée en 2011. Le choix s'est porté sur une nouvelle technologie qui réduit fortement les déchets et la consommation électrique de ce type d'appareil.
La démarche éco-responsable s'applique aussi aux petits travaux d'entretien des bâtiments municipaux. Ainsi, lors de la rénovation du premier étage de la mairie, l'isolation a été renforcée. À l'école maternelle, afin de limiter la déperdition énergétique, les services techniques posent des faux plafonds dans certaines classes où les plafonds sont très hauts.
À l'avenir, l'ensemble des services s'attachera à tenir compte du respect de l'environnement dans les choix de matériels et ou de fournitures. ■

BILAN TÉLÉTHON

Par Françoise Lesca, coordinatrice du Téléthon à Ondres.
Remercions les associations ondraises qui ont participé à ce grand élan de solidarité et notamment,

- le foyer FEPO pour le prêt de sa salle, sa mise en place du repas du vendredi, sa section théâtre et toutes ces petites mains avec la section couture, objets vendus, somme entièrement reversée au Téléthon,
- le comité paroissial qui œuvre chaque année pour la vente de crêpes et merveilles ;
- l'association Rebel Dancers, nouvellement arrivée sur la commune, plein de dynamisme, ses membres nous ont fait un repas animé en dansant du country ;
- l'ASO rugby et ses grillades parfaites ;
- les parents d'élèves pour leur super maquillages le dimanche matin, accompagnant un énorme lâcher de ballons (on a manqué d'hélium) sur le fronton ;
- les directeurs d'écoles qui ont passé le mot, ont fait fabriquer ces petits cartons par les enfants pour attacher à leur ballon, aux parents qui les ont accompagnés ;
- Anim'Ondres et l'ACCA, association de chasse d'Ondres, leurs dons ont permis l'achat de l'hélium et de denrées pour le repas aux bénévoles présents tout au long de ce Téléthon ;
- et enfin à la municipalité et aux employés communaux sans lesquels tout ce programme ne serait pas possible, merci à vous tous et à l'année prochaine pour un nouveau repas country. ■

La pinhèra* de la Laguibe

...qui n'est pas naturellement une sémillante adepte du rock'n'roll a apprécié la chaleureuse ambiance qui régnait au concert de Zebda et a été comblée par la distribution surprise de kiwis à la fin du spectacle, une façon singulière de réunir culture du monde et agriculture locale ! Cette gratification des spectateurs n'est pas coutume et mériterait d'être renouvelée tellement elle parut appréciée.

** se prononce pignère*

ECLAT

Équipe pour la Culture Locale et l'Animation Touristique

Petites nouvelles d'ECLAT
L'association « Amicale ECLAT » a tenu son A.G. le jeudi 2 février 2012, jour de la Chandeleur, comme elle le fait depuis sa création, afin de terminer la soirée par une « hartère » de crêpes. Une AG qui a rassemblé plus de 110 personnes dans la grande salle de Capranie, en présence de Mmes Espeso et Dibon, représentant le Conseil municipal, des présidents du FEP et celle d'Anim'Ondres. Les responsables des 7 ateliers (Banda, chorale, danses traditionnelles, cours de gascon, quilles, chants festifs) ont présenté leur rapport des activités qui rassemblent 135 familles (l'adhésion de 10 € est payée par famille et non par individu). Le conseil d'administration a été porté à 21 membres afin de couvrir plus largement tous les ateliers et satisfaire les candidats. Dans un futur proche, ECLAT participera au Carnaval du 10 mars avec une initiation aux danses traditionnelles par les « dançaïres » et la musique des Chaouche padère, avant de vivre une troisième soirée Cabaret du 24 mars avec des artistes locaux et d'animer un atelier de quilles de 6 pour la journée ELA du 30 mars. ■

La banda au carnaval 2011

Pour mieux connaître ECLAT :
http://eclat.hautetfort.com
Et celui de la banda :
http://chaouchepadere.hautetfort.com

FEPO
FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ONDRES

Honneur à Jean MERCADIER

Le Foyer a tenu à exprimer ses regrets après la disparition de Jean Mercadier, doyen de l'association. Jean va nous manquer, mais que peut-on souhaiter de mieux qu'un départ rapide.
Avec sa famille nous avons rappelé qu'en soufflant ses 97 bougies, notre ami Jean nous laisse le souvenir d'une vie bien accomplie. Il restera longtemps dans les pensées de chacun de nous. Au Foyer nous conserverons non seulement la mémoire de l'Homme au commerce si agréable, mais aussi les récits de son long séjour en Asie du Sud Est relatés par Jean-Paul Dartiguelongue dans les bulletins de la section « Histoire locale ».

... et à André PÉTILLON

Nous avons dû également déplorer la disparition subite d'André Pétillon dans sa 95e année. Il fut inhumé le 14 décembre au cimetière de Sarlat. Nous avions eu la joie de le compter parmi nous au Foyer pour le repas du Téléthon. Que sa famille et en particulier Colette Larran sa fille, soient assurées de notre chaleureuse sympathie et de notre indéfectible amitié.

Du côté des « sections » :
Une nouvelle section « YOGA SPÉCIAL SENIORS »

Madame Claudie Veillé de l'Association Samy a proposé de faire découvrir aux SENIORS du FOYER les techniques de bien-être qu'elle a adaptées aux personnes âgées.
Une séance de démonstration a eu lieu et déjà plus de dix personnes parmi nos seniors se sont inscrites (il ne reste que peu de places).

Nouvelle saison pour les CYCLOS

La douceur de ce début d'hiver favorise la pratique du vélo. Les sorties organisées réunissent un nombre important de pratiquants ; on ne peut que se féliciter de l'assiduité de tous nos Cyclos.
L'entraînement a repris et déjà certains montrent un joli coup de pédales.
Il est vrai que cette année les objectifs sont ambitieux : Pékin – Londres pour 2 d'entre nous, Anglet – Paris, Luchon – Bayonne, la Corse, ainsi que quelques cyclosportives (l'Étape du Tour, la Luis Ocana, l'Ariégeoise…). On verra donc le maillot du FEPO briller sur les routes de France mais aussi sur les pistes d'Asie. Notre section affiche une éclatante santé et la convivialité accompagne toujours nos performances sportives. RV au Foyer les mardis et mercredi 13 h 15 ainsi que les dimanches 8 h 15.

Section MARCHE

L'activité remporte un grand succès, plus de 80 « marcheurs » et « randonneurs ».
Les marcheurs se retrouvent pour effectuer des ballades de deux heures à un rythme accessible à tous, sans ralentir les conversations tout au long du parcours.
Périodiquement, une sortie d'une journée est programmée, donnant lieu à la découverte de nouveaux parcours et l'occasion de déjeuner ensemble. Quelques exemples : le courant d'Huchet, le sentier du littoral et les bords de l'Adour et des gaves depuis Ste-Marie-de-Gosse.
Les randonneurs avec nos trois nou-

veaux animateurs Gilbert, Jean-Claude et Michel, ont effectué lors des lundis « non pluvieux », entre octobre et janvier, 10 sorties en moyennes montagnes (Col d'Ibardin, villages du Baztan, collines de St Pee, col d'Ispeguy).
Le programme transmis est parfois modifié selon de la météo.
Les groupes constitués en fonction des difficultés, n'en forment plus qu'un pour déjeuner devant des panoramas exceptionnels dans une ambiance accompagnée de chants et de bonne humeur.

Le 19 décembre les marcheurs et les randonneurs se sont retrouvés à l'auberge de St-Martin-de-Hinx afin de célébrer les fêtes de fin d'année.

Le Groupe de recherche sur l'histoire locale.

Le dernier bulletin, le n° 7, vient de paraître. Faisant suite au bulletin précédant traitant du travail artisanal à Ondres, il vous permettra de découvrir des métiers presque oubliés, les sardinières, les matelassières, la fabricante d'édredons, la modiste… Toutes les parutions antérieures sont disponibles au Foyer auprès de Ketty Mondenx.

Les seniors et les voyages

Après sa traditionnelle et remarquable sortie en cidrerie qui rassembla le 8 février près de 90 personnes, le Foyer a lancé les inscriptions pour le prochain voyage du 9 au 16 mai 2012 en ANDALOUSIE (Cordoue, Grenade, Séville, Ronda en passant par Madrid et Tolède). Que les retardataires s'inscrivent rapidement auprès de Nelly et Dany, il ne reste que peu de places. ■

Permanence au secrétariat du Foyer
Nous rappelons qu'Evelyne y est présente chaque mardi de 14h à 16h.
Vous pouvez aussi laisser un message sur le répondeur au 05 59 45 38 39.

La section tennis de table à l'entraînement à Larrendart.

HOMMAGE À BERNARD CONTAMIN

Bernard Contamin, installé à Ondres depuis 1989, nous a quittés le 26 décembre 2011. Le maire a tenu à honorer le citoyen ondrais mais aussi l'homme affable et généreux qu'il était et saluer le parcours d'une vie riche et captivante. Extraits…

[…] Bernard, tu es né en 1945 à Sidi Bel Abbès où ton père était ingénieur dans les chemins de fer. Une primo infection dès ton plus jeune âge, et la famille se retrouvait en Savoie, à Saint Nicolas la Capelle tout en face du Mont Blanc. Un pensionnat à Vienne, des études supérieures à Lyon, ta vie était celle d'un étudiant de qualité. Mais, tu chantais dans une chorale, la même où chantait Odile, étudiante aussi… C'est bien connu, le chant conduit à l'unisson ! Tout ce qui allait suivre n'allait plus être qu'enrichissement, partage, découvertes, rencontres humaines… Bayonne, Cameroun pendant sept années, puis IUT de Bayonne encore, puis Côte d'Ivoire en détachement et retour enfin en 96 à l'IUT de Bayonne. Je ne suis pas compétent pour dire ici ce que tu as donné, je sais ce que tu as reçu, car en Afrique on enseigne, mais on apprend tellement plus.

[…] Ici à Ondres chacun se plaît à dire ta gentillesse, ta modestie, ton désintéressement…Homme de talent, tu aurais pu en démontrer, homme de savoir, tu aurais pu devenir un homme de pouvoir « Une seule main ne peut ficeler un paquet » dit-on à Yaoundé, alors homme de responsabilité, tu as beaucoup partagé.

[…] À Odile, à vous ses enfants, à vous ses petits enfants, Ondres présente ses condoléances.

PESCADOUS DES LACS

Le poste handi pêche d'Ondres a obtenu, après avis des commissions départementale, régionale et nationale, le maintien de la labellisation « Tourisme et Handicap » pour les quatre types de handicap (visuel, auditif, moteur et psychologique).

Alevinage au lac du Turc.

VIDE-GRENIER DU COS
le lundi 9 avril 2012

À l'occasion du nettoyage de printemps le personnel communal d'Ondres organise un vide-grenier au trinquet Larrendart et sur le fronton municipal, place Richard Feuillet.

Renseignements et inscriptions :
au 06 13 42 88 15
ou 06 25 56 75 56. ■

Activité de l'AAPPMA durant l'année 2011

Plus particulièrement cette année nous nous sommes orientés vers les enfants et adolescents. Nous avons reçu des groupes d'enfants pour de l'initiation à la pêche, au lac de la Tuilerie.
Pour les enfants de moins de 12 ans, le petit lac leur est exclusivement réservé.

En 2012, nous prévoyons de mettre l'ouverture du mardi matin réservée aux retraités au mercredi et de permettre l'accès aux enfants, sous la responsabilité des parents.
Le nombre de cartes de pêche attribuée aux enfants de moins de 12 ans a été de 236.
Le nombre de cartes de pêche pour les adolescents de 12 ans à 18 ans est de 77.

Deux mots sur l'alevinage des lacs (Turc, Garros, Castillon, Tuilerie): il a été mis en poisson (carpes, gardons, perches, sandres, brochets, black-bass, truites), pour une valeur de 7 661,43 euros.

Activité pour 2012

Dates des concours de pêche à la truite au lac de la Tuilerie ouvert à tous les pêcheurs, avec possibilité de repas (moules frites, bière): le samedi 3 mars 2012, le 17 mai 2012, jeudi de l'Ascension, dans le cadre des fêtes de Tarnos avec la participation du Comité des Fêtes, le samedi 16 juin 2012 et le samedi 15 septembre 2012

Dates de repas organisés par les Pescadous.
Le samedi 19 mai, Casetas aux Fêtes de Tarnos (Gambas/Darne de Merlu).
Le samedi 8 septembre au Lac de la Tuilerie, cochon de lait ouvert à tous. ■

La pêche électrique au canal de Cornecut pour le recensement des espèces.

JOURNÉE ELA, LE SAMEDI 31 MARS 2012

L'opération : Mets tes baskets et bats la maladie

La 9e édition de la journée ELA sur la commune aura lieu cette année le samedi 31 mars. C'est grâce à l'initiative d'un groupe de jeunes que cette manifestation a vu le jour. La municipalité a toujours soutenu cette action et a réaffirmé son positionnement lors du départ de Geoffrey. Cette année, Florian a rejoint Geoffrey donc, doublement nous mettrons nos baskets.
Depuis 16 ans, l'association ELA invite tous les établissements scolaires à se mobiliser en faveur de la lutte contre les leucodystrophies à travers sa campagne « Mets tes baskets et bats la maladie ». Depuis sa création, près de 2,6 millions d'élèves y ont déjà participé. Depuis 1996, elle est parrainée par le Ministre de l'éducation nationale et le Ministre de la santé et des sports. L'objectif est de créer un grand élan de générosité : écoles, collèges, associations, communes… Vous pouvez tous y participer.

Des objectifs clairs

- Sensibiliser la population en les informant grâce à cette journée qui se veut festive, mais avec un support pour bien faire connaître la maladie ;
- faire des participants les ambassadeurs de notre message qui se veut plein d'espoir ;
- lutter contre l'ignorance ;
- se battre pour la mobilisation de tous en collectant des dons pour la recherche médicale, le soutien aux familles et la promotion de l'intégration des jeunes handicapés en milieu scolaire ordinaire ;
- continuer la sensibilisation qui se fait au niveau national tant dans le cadre scolaire qu'au niveau sportif et médical.

L'ASSOCIATION ELA

Fondée en 1992, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) est une association de type Loi 1901 reconnue d'utilité publique par Décret du 13 novembre 1996.
Association de parents et de patients motivés et informés qui se partagent les responsabilités au sein d'ELA et unissent leurs efforts contre les leucodystrophies et les maladies de la myéline en établissant et en respectant des objectifs clairs :
- aider et soutenir les familles concernées par une leucodystrophie,
- stimuler le développement de la recherche grâce à la fondation ELA créée en 2005,
- sensibiliser l'opinion publique.
- développer son action au niveau international.

Une journée sportive avec des courses de plusieurs niveaux :

- moins d'1 km pour les enfants nés en 2003 et après (course hors compétition)
- 2 km pour les enfants nés en 1997-2002
- 5 km pour les enfants nés en 1993-1996
- 10 km pour tous les autres

7 € pour les 5 et 10 km – 2 € pour les 2 km - Gratuit pour les petits, mais aussi, pour les non sportifs, des stands et des animations proposés par les associations ondraises.

N'oubliez pas de réserver pour le repas du soir.
Tél. : 05 59 45 30 06 ■

LES LEUCODYSTROPHIES

Mot d'origine grecque : leukos (blanc), dys- (trouble), trophê (nourriture).
Ce nom complexe désigne un groupe de maladies génétiques orphelines. Les leucodystrophies détruisent le système nerveux central (cerveau et moelle épinière) d'enfants et d'adultes. Elles affectent la myéline, substance blanche qui enveloppe les nerfs à la manière d'une gaine électrique.

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES ONDRAISES

Au cours du second semestre 2011, une dizaine de sociétés se sont installées dans notre commune. Surtout en ces temps difficiles, nous leur souhaitons bonne chance et longue vie. Les entreprises suivantes s'adressent surtout aux particuliers, vous pouvez trouver leurs coordonnées dans les pages jaunes ou sur leur site Internet.

Stéphane Lafitte
Traiteur

Après avoir passé 12 ans à Capbreton aux commandes du restaurant Pizza Marine, Christel et Stéphane Lafitte sont revenus aux sources à Ondres. Désormais, installé comme traiteur, Stéphane met à votre service son savoir faire, son expérience et sa passion du beau et du bon afin de vous faire découvrir de nouveaux goûts et vous séduire par de savants et subtils mélanges de saveurs en privilégiant les produits frais et de qualité.

Pour que l'instant partagé avec vos invités soit unique, Christel et Stéphane sont toujours du côté de vos rêves pour mettre en scène vos événements, qu'ils soient professionnels ou privés.

À chaque événement important de votre vie, ils vous proposent des services sur mesure où se conjuguent savoir-faire et écoute attentive afin de répondre au mieux à vos besoins et vos envies, que ce soit en buffet ou en dîner.

Librairie
Cocoon

Bien connue à Ondres, Labenne et dans le sud des Landes pour ses activités culturelles et son engagement associatif humanitaire, Fabienne Rota-Lafargue vient poser ses livres au cœur d'Ondres. Dans un local agréable et chaleureux au nom évocateur « Cocoon », Fabienne proposera principalement à la vente des livres d'occasion issus des dons de particuliers. Offrir une seconde vie aux livres, n'est pas le seul objectif de Fabienne. Cocoon sera aussi un lieu d'exposition culturelle et artisanale, où vous pourrez découvrir et acheter des œuvres d'artistes africains ou bien encore assister à une projection d'un documentaire ou photographies de voyages solidaires. Une partie des recettes de ce commerce solidaire contribuera donc à la réalisation des projets de développement des pays du Sud.
Cocoon sera enfin, et peut-être surtout, un lieu d'échanges, où autour d'un verre de thé à la menthe, installé dans un salon atypique, on pourra prendre le temps…

EcoThermOne,
bureau d'étude thermique

Fort de nombreuses années d'expérience en tant que salarié en bureau d'études dans le secteur du bâtiment, Thierry François vient de créer à Ondres sa propre structure.

Ses domaines de compétences sont l'Eco-Habitat, les économies d'énergie, la construction à énergie positive… Ses études portent sur des projets de constructions pour des logements ou des bâtiments professionnels. Il étudie aussi, bien sûr, les projets de rénovations ou de réhabilitation.

Il propose ainsi ses services d'études aux professionnels mais aussi aux particuliers, qu'il accompagne dans leurs projets d'éco-construction, de rénovation B.B.C. ou de construction passive.

LES 20 ANS DE ZEBDA
ET LES QUATRE ANS DE CAPRANIE!

Zebda © Xavier Aguilera

Difficile de revenir en si peu de mots sur les deux soirées du 15 décembre et du 10 février. « Les Zebda » étaient tout simplement survoltés et le spectacle s'est achevé en triomphe avec le chant des partisans (Motivé-e-s) scandé par un peu plus d'un millier de personnes. Ce concert mémorable fut ponctué par une distribution surprise de kiwis sur les parkings (merci à SIKIG) à tous les spectateurs pour que personne n'oublie et que tout le monde reprenne des forces! Moins d'affluence pour HK, mais un spectacle de la même veine et la confirmation du talent des Saltimbanks, véritablement très inspirés. Merci à tous! Capranie grandit avec de telles affiches!

À L'AFFICHE À CAPRANIE

8, 9 ET 10 MARS

Regards de Femmes

Ondres consacre un temps fort à la Journée internationale avec un programme riche.
Le vendredi 9 mars à 19h30, Jacques Salomé, le célèbre psychosociologue, dédicacera ses derniers ouvrages puis, à 20h30, donnera une conférence (entrée 10 €) sur le thème « être femme aujourd'hui, un combat de tous les instants ».
Le samedi 10 mars, de 17h00 à 20h00, exposition d'artistes (entrée libre). De 17h30 à 18h30, projection du documentaire de Sophie Bissonnette FEMME EN DEVENIR, suivi d'un débat. De 19h00 à 20h00, apéritif dînatoire et ses surprises culturelles. À 20h30, café-théâtre (entrée 7 €) avec les POUPÉES GONFLÉES, des impertinentes qui accomplissent des prouesses vocales!

17 MARS À 20H30

Momo et la môme, deux de Ménilmontant

Pour la troisième année consécutive, l'espace Capranie se transforme en guinguette le temps d'une danse. Tout d'abord le bal musette organisé par le FEPO et le service culturel qui débutera à 17 h 00. Après une petite pause repas bien méritée, le public pourra assister au spectacle à 20h30: et si Momo (Maurice Chevalier) rencontrait la Môme (Édith Piaf) sur scène le temps d'une soirée? Ce spectacle nous propose un tour de chant retraçant les carrières et la personnalité de ces deux grands artistes. L'occasion de découvrir ou redécouvrir des chansons qui font résolument partie de notre patrimoine. Restauration sur place.

30 MARS 2012 À 20H30

Alex Lutz

Rire assuré… Un stand up tout en finesse et un défilé de personnages à la fois farfelus et réalistes: la vendeuse écervelée, l'adolescente sur-hormonée, l'odieux directeur de casting… Alex Lutz revient sur scène avec un nouveau spectacle drôle et percutant. Un regard sans concession sur la vie quotidienne. Une soirée d'humour à partager en famille. Tarif: 16 €.

7 AVRIL À 20H30

Ray Lema

Vivent les rythmiques qui font danser: Ray Lema et le Saka Saka Orchestra forment un ensemble aux sonorités extraordinaires, mêlant rythmes bantous, chœurs traditionnels et riffs de rock'n'roll!

Au printemps 2009, Ray Lema remonte une formation explosive qu'il baptise le « Saka Saka Orchestra », du nom du plat national de la République Démocratique du Congo. Avec une section de cuivres, guitare, basse électrique, batterie et deux choristes congolais, Ray Lema reprend les claviers pour des concerts populaires. Une occasion exceptionnelle d'approcher cette diva de la pop africaine actuelle.

Toutes les infos sur les spectacles à Capranie sur www.ondres.fr

NOUVEAUTÉS BIBLIOTHÈQUE JANVIER 2012

> ROMANS

Rien ne s'oppose à la nuit
D. DE VIGAN

L'envie
S. FONTANEL

Héros anonymes
S. AZZEDINE

Le confident
H. GREMILLON

Le prince de la brume
C. RUIZ ZAFON

La face cachée de la lune
M. SUTER

Clèves
M. DARRIEUSECQ

Deux
I. NEMIROVSKY

Dans la grande nuit des temps
A. MUNOZ MOLINA

Les noces de soie
J.P MALAVAL

Tous nos petits mensonges
D. CHAMBERLAIN

> ROMANS POLICIERS

Betty
A. INDRIDASON

> RECITS - TEMOIGNAGES

Conversation
avec Claude Askolovitch
P. BRUEL

Tais toi et pardonne
L. DE VILLIERS

> DOCUMENTAIRES

L'effet source
J. SALOME

Pourquoi consulter
un pédopsychiatre ?
A. PARGADE

> BANDES DESSINEES

On va leur mettre les poings
sur les yeux
BEKA

DANS LE CADRE DE « REGARDS DE FEMMES » 2012

Jeudi 8 mars 2012 - Bibliothèque municipale

Rencontre-débat avec une psychologue

Public : Classes de CM2
Aujourd'hui, la mixité à l'école est un fait acquis. Elle a permis l'évolution des relations entre les filles et les garçons et a participé plus globalement à la progression de la parité hommes/femmes.
Pourtant, force est de constater, notamment chez les enfants, que la méconnaissance vis-à-vis de l'autre sexe est encore à l'origine de nombreux stéréotypes et de situations parfois conflictuelles.
Pour permettre une prise de conscience et une évolution de ces relations, la bibliothèque municipale propose une lecture, suivie d'une rencontre-discussion, pour les deux classes de CM2, autour du thème « relations filles-garçons – respect du corps » avec la participation de la psychologue Carole Roumegous (Conseil Général).

Horaires d'ouverture au public

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	--	--
Mardi		16 h 30 à 19 h 00
Mercredi	10 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 00
Jeudi	--	16 h 30 à 18 h 00
Vendredi	--	16 h 30 à 18 h 00
Samedi	10 h 00 à 12 h 00	--

Samedi 10 mars 2012 17 h 30 - Espace Capranie

Participation à la table ronde organisée en partenariat avec la ligue des droits de l'homme de Tyrosse.

Tout public : « Femmes en devenir »
Après la diffusion d'un court-métrage, « nos enfants sous influence », la LDH propose un débat sur ces « femmes en devenir », les conduites à risques, les comportements rebelles, le rôle des parents, et toute autre question que peuvent se poser parents et éducateurs.
Elles ont entre 8 et 10 ans et veulent déjà ressembler à des collégiennes, s'habillent comme leur mère et regardent les émissions pour ados. Psys et pédiatres sont unanimes : l'adolescence arrive de plus en plus tôt. Premières concernées, les filles gagnent-elles à brûler les étapes ?
Parent d'enfant ou d'adolescent, ce n'est pas le même rôle, le changement doit s'opérer des deux côtés. » ■

PROGRAMME DU CARNAVAL 2012

Samedi mars 2012 à 15 h 30, salle Dous Maynadyes

15 h 45 - Défilé (Dous Maynadyes, Gemmeurs, Saint-Robert, retour à Dous Maynadyes)
17 h 15 - Goûter offert par la FCPE
17 h 45 - Jugement de San Pansar
18 h 00 - Apéritif offert par la municipalité et animé par les associations ondraises. Initiations échasses, maquillage, jeux en bois.

Thème : les danses du monde

ENTRE LAS AIGAS

(Euntre leus aygues)

- L'origina deus noms de las comunas.

LO GASCON EN PARTAGE

(Lou gascoun eun partatdye)

- Deu senhans e deu baish-ador.

1 La glèisa gotica de Biudòs.
L'église gothique de Biaudos
(foto : G. Benquet)

2 L'ostau otoman de « La Teulèra ».
La maison ottomane de « La Téoulère »
(foto : F. Roques)

3 Lo castèth « Bastarretche ».
Le château Bastarretche
(foto : F. Roques)

5 BIUDÒS

Abans-díser : Qu'atz aquí lo cincau article que los aprenents deus cors de Gascon de l'Associacion E.C.L.A.T. an consacrat a l'origina deus noms de las comunas deu Senhans. Tad aquò, que ns'èm servits deu libe que la Benedicta BOYRIE-FENIÉ a escrivut sus la toponimia de las Lanas, Dictionnaire toponymique des communes – Landes et Bas-Adour, pareishut en 2005 en çò de las edicions Cairn, qui tienèm a mercejar, en aténder de la poder har viéner tà'n parlar de votz viva.

Biudòs qu'es un vilatge qui suspren per la diversitat deu son patrimòni arquitecturau. Que citaràm subertot la soa glèisa gotica, los sons ostaus bastits en tinha, o pèira de Bidàishen, La Teulèra, ua bastissa d'inspiracion otomana deu sègle 18au, o lo castèth Bastarreche, d'estila renaishença, qui serví de decòr a l'Andrèu Téchiné tau filme « Hôtel des Amériques ».
Biudòs qu'a tanben mantruas bòrdas rusticas, hòrt coneishudas tàu neurissatge de guits gras, com la de « Malhòc ».
Aquera comuna que's tira segurament lo nom de la vielha lenga pre-latina « aquitanica », qui auré balhat naishença a l'en còp au Basco e au Gascon. Lo nom de la parròpia qu'èra ortografiat Bildos suu Cartulari de Sòrda en 1073, e Biudos suu Cartulari de Dacs aus sègles 11au e 12au, puish Viodos sus la carta de Classun en 1638, Biodos sus la deu Ducat de Labrit de 1647, Biaudos sus la carta d'Amsterdam de 1714 e enqüèra Biodos sus la de Guiana e Gasconha de 1733.
D'aubuns que pretenden qu'aqueth mòt e seré a apressar de la fòrma basca Bildoze, que lo radicau « bil » designaré ua sèrra de fòrma arredona. Mes aquò que damòra de demontrar !...

Voici le cinquième article que les apprenants des cours de Gascon de l'Association E.C.L.A.T. ont consacré à l'origine des noms des communes du Seignanx. Pour cela, nous nous sommes servis du livre que Bénédicte BOYRIE-FENIÉ a écrit sur la toponymie des Landes, Dictionnaire toponymique des communes – Landes et Bas-Adour, paru en 2005 aux éditions Cairn, que nous tenons à remercier, en attendant de pouvoir la faire venir pour en parler de vive voix.

Biaudos est un village qui surprend par la diversité de son patrimoine architectural. Nous citerons surtout son église gothique, ses maisons bâties en « tigne », ou pierre de Bidache, la « Teuoulère », une bâtisse d'inspiration ottomane du 18e siècle, ou le château « Bastarrèche », de style renaissance et de nom basque à cause de son propriétaire, qui servit de décor à André Téchiné pour son film « Hôtel des Amériques ».
Biaudos a aussi de nombreuses fermes rustiques, très connues pour l'élevage de canards gras, comme celle de « Mailloc ».
Cette commune tire sûrement son nom de la vieille langue pré-latine « aquitanique », qui aurait donné naissance à la fois au Basque et au Gascon. Le nom de la paroisse était orthographié Bildos sur le Cartulaire de Sorde en 1073, et Biudos sur le Cartulaire de Dax aux 11e et 12e siècles, puis Viodos sur celle du Duché d'Albret de 1647, Biaudos sur la carte d'Amsterdam de 1714 et encore Biodos sur celle de Guyenne et Gascogne de 1733.

Certains prétendent que ce mot serait à rapprocher de la forme basque « Bildoze », dont le radical « bil » désignerait une colline de forme arrondie. Mais cela reste à démontrer !... ■

Miquèu BARIS,
animator deus cors de Gascon d'ECLAT

LEXIC

apressar (apreussa) : rapprocher
aqueth (aqueut) : ce
arquitecturau (arquiteucturaou) : architectural
arredon (arredoun) : rond, arrondi
bastir (basti) : bâtir
bastissa (bastisse) : bâtisse
Bidàishen (Bidache) : Bidache
Biudòs (Bioudos) : Biaudos
bòrda (borde) : ferme
castèth (castèt) : château
citar (cita) : citer
conéisher (couneuche) : connaître
còp, a l'encòp (cop, a l'euncop) : fois, à la fois
damorar (damoura) : demeurer, rester
d'aubuns (d'aoubuns) : certains
diversitat (dibeursitat) : diversité
enqüèra (euncouère) : encore
estile (eustile) : style
glèisa (glèyze, glize) : église
gotic(a) (goutique) : gothique
guit (guit) : canard
mantruas (mantrues) : plusieurs
neurissatge (neuourissadye) : élevage
ostau (oustaou) : maison
parròpia (parropi) : paroisse
patrimòni (patrimoni) : patrimoine
pèira (pèyre) : pierre
renaishença (renaycheunce) : renaissance
sègle (sègle) : siècle
sèrra (serre) : colline
subertot (subeurtout) : surtout
suspréner (suspreune) : surprendre
tanben (tabeuy) : aussi
teulèra (teuoulère) : tuilerie
tinha (tigne) : « tigne », pierre de Bidache
vielh (bieuil) : vieux
vilatge (biladye) : village

AGENDA NATURE

Les 3 et 4 mars
à Gaujacq :
UNE FLEUR EN HIVER

Vente et exposition de plantes dans le décor splendide du château de Gaujacq. Exclusivement ce week-end, le Plantarium et le chemin de ronde *(1 km de circonférence)*, planté de camellias depuis 2008, seront ouverts à la visite (cette partie étant en travaux, il faut prévoir des chaussures adaptées).

Horaires : 10h - 17h. Collation bio sur place. Entrée individuelle : 2 € *(exposition, Plantarium® et chemin de ronde)* ; visite guidée de la collection de camellias, samedi et dimanche à 14 heures.
Château : visite guidée, 5 € par personne à 15 et 16 heures.

Les 7 et 8 avril
à Saint-Sever :
les VARIETAS FLORUM

Chaque année le couvent des Jacobins se pare de plantes et fleurs rares et originales en exposition-vente, c'est Varietas Florum.
Le thème 2012 sera la découverte de la botanique. Restauration et boissons sont proposées sur place. L'entrée, 2 €/adulte, donne droit également à la visite de l'église-abbatiale à 14h, à des conférences et à une tombola.

http://www.varietas-florum.fr

Les 19 et 26 avril
à Saint-Martin-de-Seignanx :
LA FORÊT QUI CACHE UN ARBRE

Le CPIE Seignanx Adour organise une sortie accompagnée en forêt avec une animation pédagogique autour d'Hector l'Arbre mort. Gratuit. Sortie à l'attention des familles avec enfants. De 10h à 12h.

Information et réservation auprès de l'Office de Tourisme : 05 59 45 19 19.

TAILLE TÔT, TAILLE TARD, TAILLE TOUJOURS EN MARS !

Pour tous les amoureux de la nature, le mois de mars signe le retour attendu du printemps et la reprise des activités au jardin.

C'est l'époque où les amateurs retrouvent l'œil pétillant et concèdent les premières courbatures. La nature s'éveille doucement mais les gelées, même sous notre climat, sont encore présentes. Il faut donc se précipiter lentement et se consacrer surtout à la préparation de la saison qui arrive.
À Ondres, le service des espaces verts a accompli des taches de fond au début du mois de février, à savoir, le soin des arbres, c'est la période où l'on nettoie et supprime les branches mortes, et la préparation des massifs (repérage et trous de plantation), mais il est encore bien trop tôt pour planter, il faut attendre avril et mai quand la terre sera réchauffée.
En mars, les bulbeuses apparaissent et le mois est favorable à la plantation des arbustes persistants qui attendent en pots.

Si vous avez eu un coup de cœur, début février, en admirant ces buissons verts enneigés et parés de magnifiques fleurs rouges, alors vous avez certainement craqué pour un camellia. Mars est une excellente période pour planter ou greffer des camellias, juste avant le départ de la végétation (les camellias peuvent également se multiplier par marcottage ou par semis).

Le saviez-vous ?
Les camellias appartiennent à la famille des *Theaceae*. Autrement dit, les camellias horticoles de nos jardins sont la variété voisine du thé chinois, *Camellia sinensis*, signifiant mot à mot « camellia chinois », dont les feuilles servent à la préparation du thé. Le berceau du Camellia est la Chine du sud où il s'appelle « cha », l'arbre à thé. ■

FLEURISSEMENT 2011

La remise des prix officielle du concours 2011 de fleurissement de la ville s'est tenue le vendredi 3 février à l'Espace Capranie. Jean-Jacques Hustaix a remis les récompenses aux lauréats 2011 et a souligné la passion qui anime ces amateurs de botanique et de jardins.

Un diaporama a été projeté illustrant les plus belles réalisations. Des conversations se sont animées ensuite, autour d'un buffet, où l'on a débattu de la meilleure façon de conduire la patate douce en potée décorative… Une affaire de spécialistes ! ■

ÉTAT CIVIL du 1er juin 2011 au 31 décembre 2011

BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

Noa DIAS PEREIRA *est né le 8 juin 2011*
Isaure Maïder LABALETTE REY *est née le 12 juin 2011*
Nora ARRIUBERGE-MARTIAL *est née le 18 juin 2011*
Largo Woraphon BRUNET *est né le 27 juin 2011*
Angela Claire PINAUT-LABÈQUE *est née le 5 juillet 2011*
Mathis Camille LOIRAT *est né le 19 juillet 2011*
Anaïs BRAVIN *est née le 29 juillet 2011*
Thibautl MARTINEZ *est né le 12 août 2011*
Rémi Antonin François LARROUY *est né le 15 août 2011*
Lola Marie Annie FLEURY *est née le 20 août 2011*
Chiara Salomée BASSAN-FOURNIER *est née le 11 septembre 2011*
Mattys JALICOT *est né le 17 septembre 2011*
Lucy Maria Irène CASTAIGNèDE *est née le 18 septembre 2011*
Clarisse Marie Monique SARRAU CRESPY *est née le 21 septembre 2011*
Lucas Jon TRENEY *est né le 21 septembre 2011*
Maël HÉAS *est né le 28 septembre 2011*
Leire Ana MANCHOT *est née le 1er octobre 2011*
Quentin Enzo Michel SALLES *est né le 1er octobre 2011*
Louis SERVAT *est né le 4 novembre 2011*
Léo DE SOUSA *est né le 24 novembre 2011*
Tiara Danièle ARTIGOT *est née le 1er décembre 2011*
Gabin Louis VALLART SUBERBIE-MAUPAS *est né le 5 décembre 2011*
Clémence Jeanne Léocadie MAILLARD *est née le 16 décembre 2011*

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La Mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

Thomas Sébastien GAULIARD
et Perrine Christine Jocelyne OURY
se sont mariés le 4 juin 2011
Olivier Ernest SALLENAVE
et Elisa Céline BAUDRY
se sont mariés le 4 juin 2011
Giovanni Georges GAUDOUX
et Emilie SAINT-JOURS
se sont mariés le 18 juin 2011
Stéphan Paul Auguste BÉLINA
et Virginie LAURENT
se sont mariés le 2 juillet 2011
Alexandre Jean Marc KAMENKA
et Frédérique BERTIN
se sont mariés le 9 juillet 2011
Jacques Claude Laurent LARRAZET
et Ingrid Christine Nadège CAYUELA
se sont mariés le 23 juillet 2011
Stéphane Jean Patrick ERIEAU
et Céline LESBURGUERES
se sont mariés le 30 juillet 2011
Aurélien Vincent Béranger SALADIN
et Aurore Evelyne VILLIERS DE CASANOVE
se sont mariés le 13 août 2011
Aurélien Charles Emile Noel Alain DONTANS
et Laure ELIZONDO
se sont mariés le 20 août 2011
Bruno ROUSSEL
et Lennie Tania BOUTET
se sont mariés le 27 août 2011
Nicolas LABADIE
et Christelle MAYS
se sont mariés le 3 septembre 2011
Franck LAUFERON
et Estelle Laurence Sophie GAUTIER
se sont mariés le 10 septembre 2011
Romain Michel Marie JEHANNO
et Rachel Véronique VIGNAU
se sont mariés le 24 septembre 2011
Charles-Antoine GUILLAT-GUIGNARD
et Marie-Léone Maïté Eugénie Julie VIGNAUD
se sont mariés le 15 octobre 2011
René Fortuné CLARIS
et Maryse Nathalie CARRAZÉ
se sont mariés le 29 octobre 2011
Jean-Michel FERRER
et Marie-Pierre LAFFITTE
se sont mariés le 19 novembre 2011
Michel MARTINS
et Elisabeth BORGES
se sont mariés le 26 novembre 2011

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La Mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

Raissa LABAS (épouse BASKINE)
nous a quittés le 8 juin 2011
Pierre Jacques André AURAS
nous a quittés le 9 juin 2011
Séverin Louis BONZOM
nous a quittés le 17 juin 2011
Simone Marie DEROY (épouse DUGAS)
nous a quittés le 26 juin 2011
Gaston Alphonse TARTERET
nous a quittés le 13 juillet 2011
Gérard Jean BORDERES
nous a quittés le 1er août 2011
Alain André Guy FABRE
nous a quittés le 29 août 2011
Evelyne Désirée Marie LAURENT
nous a quittés le 5 septembre 2011
Michèle Marie LIMOUSIN (épouse PEYNOCHE)
nous a quittés le 1er octobre 2011
Marie Marguerite CURSUS
nous a quittés le 14 octobre 2011
Robert MARTINEZ
nous a quittés le 14 octobre 2011
Charlotte CORRIHONS (épouse PUJOU)
nous a quittés le 24 octobre 2011
René BENESSE
nous a quittés le 4 novembre 2011
Jean TESTEMALE
nous a quittés le 24 novembre 2011
Louis MAURINCOMME
nous a quittés le 4 décembre 2011
Anne-Marie BONMATIN
nous a quittés le 9 décembre 2011
André PÉTILLON
nous a quittés le 12 décembre 2011
Sylvie Régine Marie FLEURY (épouse CONJAT)
nous a quittés le 21 décembre 2011
Bernard Pierre CONTAMIN
nous a quittés le 26 décembre 2011

ÉLECTIONS 2012

22 avril et 6 mai :
Élections présidentielles.

10 et 17 juin :
Élections législatives (élections des députés).

Courant mars : distribution des cartes électorales pour tous les électeurs. Parfois, l'enveloppe électorale glisse dans les journaux publicitaires, soyez vigilants.

> Si vous constatez une erreur sur votre carte, contactez la mairie, service des élections pour rectification.
> Il est inutile de garder votre ancienne carte, le numéro d'inscription n'est plus le même.
> En cas de perte ou de vol de votre nouvelle carte, une attestation tenant lieu de carte électorale vous sera remise en mairie, service des élections ou au bureau d'accueil du bureau de vote le jour des élections.

Les bureaux de vote changent d'adresse : les élections se dérouleront à la salle Capranie, place Richard-Feuillet.

Si vous êtes absent lors des élections, vous pouvez voter par procuration. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant. Une seule procuration par mandataire (deux si l'une des procurations est établie à l'étranger). Le mandant peut se présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance et au consulat pour ceux qui se trouve à l'étranger.
Ici, les procurations se font à la gendarmerie de Tarnos, uniquement le mercredi matin et le samedi matin. ■

ÉCOLE MATERNELLE
RENTRÉE SCOLAIRE 2012

Les inscriptions des élèves pour la rentrée scolaire 2012 auront lieu à l'école maternelle :
chaque vendredi matin de 9 h 30 à 11 h 30, à partir du vendredi 6 janvier 2012
PREMIÈRE DÉMARCHE : venir en Mairie aux affaires scolaires avec votre Livret de famille ainsi qu'avec un justificatif de domicile afin que puisse être établi le certificat d'inscription.
DEUXIÈME DÉMARCHE : vous rendre à l'école maternelle au jour et à l'horaire indiqués ci-dessus, vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant et ce afin de valider l'inscription.

IMPORTANT : il n'y aura pas d'inscriptions en cours d'année. Seuls pourront être alors acceptés les enfants dont les parents justifieront d'une installation dans la commune postérieure aux dates indiquées ci-dessus. Les enfants nés en 2010 seront admis à fréquenter l'école dans la mesure des places disponibles. ■

Distribution des sacs poubelles

La distribution a lieu chaque année au début du mois de mars.
Les nouveaux administrés résidant sur la commune sont invités à se signaler auprès des services techniques pour en bénéficier et se munir d'un justificatif de domicile.

La distribution 2012 se déroulera aux ateliers municipaux, impasse Lagrange, **du 5 mars au 12 mars** inclus, aux horaires suivants :

> **du lundi 5 au vendredi 9 mars :**
de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h30 ;

> **le samedi 10 mars :**
de 10h à 12h ;

> **le lundi 12 mars :**
de 8h à 12h
et de 13h30 à 16 h 30.

COMPRENDRE
SA FACTURE D'EAU

Nombre d'administrés se demandent pourquoi à Ondres pour se raccorder au réseau d'eau, il faut s'abonner à deux services et régler deux factures. Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) fournit l'eau potable et le Syndicat d'Équipements des Communes des Landes (SYDEC) gère l'assainissement.

Cette situation peut paraître complexe et nécessite quelques mots d'explications ou de rappel. Une commune se doit de fournir à ses administrés ces deux services, cela relève des ses compétences. Mais pour cela, il existe différentes solutions.
Depuis 30 ans, Ondres fait partie d'un syndicat intercommunal, avec Boucau, Tarnos, et Saint Martin de Seignanx, le SIAEP, dont la mission est de distribuer l'eau potable aux communes concernées. Jusqu'en 2010, pour assurer cette distribution, le SIAEP faisait appel aux services de la Lyonnaise des Eaux. En parallèle, jusqu'en 2006, la commune d'Ondres déléguait aussi à la Lyonnaise le service d'assainissement des eaux usées.
Conscients que l'eau n'est pas un bien comme les autres et que dans la mesure du possible il vaut mieux que sa gestion soit publique pour assurer un service au meilleur prix pour les utilisateurs, les élus ondrais ont souhaité se rapprocher d'un opérateur public. Depuis quelques années, en plus de la distribution d'électricité publique, la régie départementale SYDEC assure les services de distribution d'eau et d'assainissement. Ainsi en 2007, les élus d'Ondres ont confié cet assainissement au SYDEC.
En 2010, les élus des 4 communes du SIAEP, eux aussi favorables à la gestion publique de l'eau, ont majoritairement voté pour la mise en œuvre d'une régie publique de distribution de l'eau potable (pour mémoire, dans un souci d'efficacité, les élus ondrais avaient souhaité confier ce service au SYDEC). C'est donc pour cette raison que, depuis quelques années à Ondres, nous réglons deux factures pour bénéficier de l'eau potable et de l'assainissement de l'eau usée.

Ceci étant précisé, et même si l'on peut regretter cette double facturation, il faut remarquer que le coût global facturé aux administrés a diminué par rapport à 2007, dernière année de gestion privée, alors que l'inflation annuelle dépasse 2 % sur la même période.

Exemple pour un foyer consommant 100 m³/an, comparatif 2007/2011

2007	Abonnement année	89,41 € TTC	
	Conso annuelle 100 m³	314 € TTC	**Total 2007 : 403,41 € TTC**
2011 / SIAEP	Abonnement année	26,38 € TTC	
	Conso annuelle 100 m³	133 € TTC	Ss Total : 159,38 € TTC
SYDEC	Abonnement année	67,58 € TTC	
	Conso annuelle 100 m³	158 € TTC	Ss Total : 225,58 € TTC
			Total 2011 : 384,96 € TTC

Des téléphones satellites à Capranie

Jeudi 2 février dernier, Ondres et Begaar ont inauguré les premiers équipements de téléphone et d'accès Haut Débit internet par satellite. Objectif : conserver un moyen de communication en cas de crise. Une première en France, initiée par l'Association des maires des Landes qui a tiré le bilan de la tempête Klaus et décidé de financer les fournitures et l'installation des paraboles et boîtiers de connexion. Seul l'abonnement mensuel sera à la charge de la commune.

INFO CONSO

Comment changer d'opérateur de téléphonie mobile ?

A quel moment ?

> Si vous êtes abonné sans engagement de durée : c'est quand vous le voulez!
> Si vous êtes abonné pour une certaine durée : cela peut coûter plus ou moins cher selon la durée de votre abonnement (pour connaître la fin de son engagement, appeler le 3179 ou voir son espace client).

Quelles sont les démarches ?

> Si vous souhaitez conserver le même numéro de téléphone : le nouvel opérateur se chargera des démarches de la résiliation.
> Dans le cas contraire, résilier son ancien abonnement par courrier recommandé avec AR.

Comment déverrouiller son portable ?

> Il faut appeler le service client de son opérateur (si son abonnement date de moins de 3 mois, des frais de 70 à 120€ pourront être demandés).

La Confédération Syndicale Des Familles
association d'information et de défense des consommateurs, vous accompagne.
Tél. : 05 59 45 25 92

LES 35 ANS DU BULLETIN MUNICIPAL

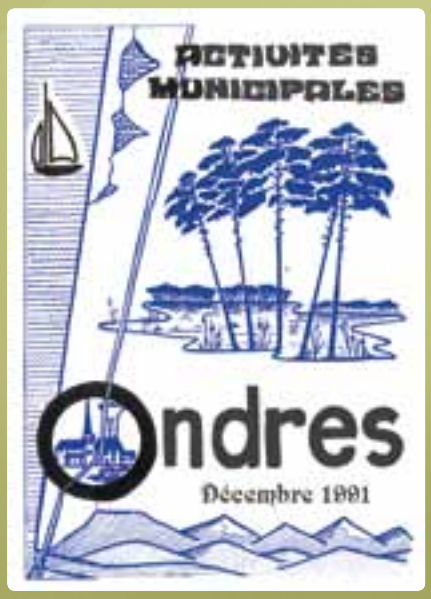

Communiquer…C'est l'ambition de tout élu municipal qui s'y essaye toujours, souvent sans compétence, quelquefois sans talent. Communiquer…C'est l'attente des citoyens qui en demandent toujours, souvent sans complaisance, quelquefois sans conscience de la difficulté.
Bref, la communication, voilà un sujet qui fait partout, en tous lieux et de tous les bords, consensus unanime.
Le bulletin municipal fête, en ce mois de mars, ses 35 ans… 35 ans d'efforts renouvelés, 35 ans de stress de la page blanche, 35 ans de créativité et d'inventivité…35 ans d'heures de travail pour quelques minutes de lecture.

On est bien loin aujourd'hui du modeste bulletin du tout début… Il a bien souvent changé de nom passant d'Activités Municipales à Info Ondres aujourd'hui ; il a bien souvent changé de fréquence, passant de trois fois par an à six fois l'an, quelquefois à 5 fois…Il a bien souvent changé de volume passant d'une vingtaine de pages à quatre ou six pages pour en être aujourd'hui à une trentaine de pages… Il a bien souvent changé de technique passant de la vieille Ronéo Gestetner à duplication manuelle, à l'impression monochrome puis à la bichromie et enfin à la quadrichromie.

Une seule chose, elle, a gardé sa permanence, la somme de travail et la constance dans l'effort.
Heureusement, à sa guise, chacun pourrait raconter une foule d'anecdotes donnant bien du piquant à cet effort.
Comment ne pas se souvenir de cette Gestetner, dont l'encre se répandait un peu sur la feuille et beaucoup sur le corps et les vêtements, transformant l'opérateur en véritable Olentzero.

Comment ne pas se souvenir de ces séances de nuit où feuille après feuille on assemblait le bulletin...
Comment ne pas se souvenir de l'agilité manuelle de certains habitués des forges ou des travaux publics...
Comment ne pas se souvenir des Charlot et Basile, doigts gourds mais langue bien pendue qui tout en tournant autour de la table, tels des forçats de Cayenne, vous contaient Ondres par tous ses coins et ses recoins, ses histoires secrètes que tout le monde connaissait…

Aujourd'hui, tout a changé…On vous parle site Internet ou encore webcam.

Une chose pourtant demeure… Hier les textes arrivaient toujours en retard, aujourd'hui ils n'arrivent jamais à l'heure. Vraiment on n'arrête pas le progrès. ■

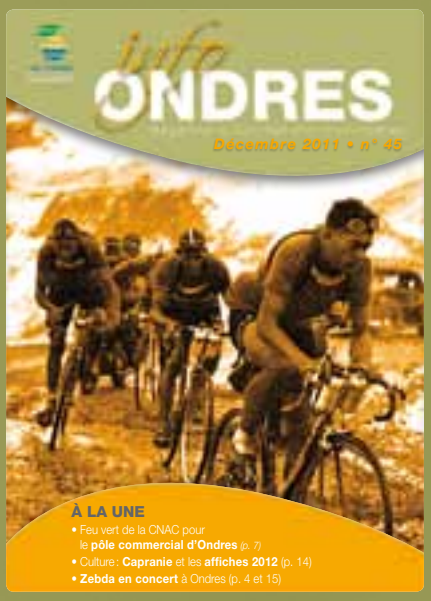

imprimerie boucau tarnos IMPRIM'VERT